

LA LETTRE D'INFORMATION DE PROMEPAR GESTION

Lettre semestrielle - avril 2008 - n°14

Editorial

Tenir le cap !

Dans la conjoncture boursière difficile et pesante pour tous, il ne faut pas se laisser abattre mais prendre un peu de recul. Les mêmes cassandres qui annonçaient la croissance éternelle il y a un an, prévoient aujourd'hui, avec autant de certitude, une récession de grande ampleur !

Qu'en penser ?

Pour apporter un éclairage, nous avons choisi d'interroger deux experts sur la situation actuelle et leurs prévisions.

Brigitte TROQUIER, Economiste marchés à la BRED Banque Populaire vous livre son diagnostic macro-économique et Frédéric GAUVARD, Directeur de la communication financière d'ARKEMA vous donne son point de vue, du côté du monde de l'industrie.

Ces avis autorisés nous confirment, si c'était nécessaire, combien votre gérant doit avoir une vision à long terme de la gestion des avoirs que vous lui confiez ; mais il doit également profiter de la volatilité pour faire la chasse aux bonnes affaires. Et il y en a ! Pour beaucoup d'entreprises industrielles, les carnets

de commande sont pleins, la rentabilité et les marges restent élevées, les résultats sont au rendez-vous... et les cours de bourse sont bas.

Dans cette conjoncture difficile, PROMEPAR Gestion a résolument choisi de ne pas céder à la morosité ambiante et continue à innover : nous élargissons le champ de nos activités et nous vous présentons notre nouveau métier, la gestion d'OPCVM.

C'est en effet un complément essentiel aux activités traditionnelles de PROMEPAR Gestion, la gestion sous mandat de portefeuilles et le conseil en investissement de valeurs mobilières.

Enfin, vous n'aurez pas manqué de constater que nous continuons de faire évoluer notre Lettre. Elle devient « La Lettre d'information de PROMEPAR Gestion » et nous souhaitons que vous puissiez dorénavant y trouver toute l'actualité de la gestion. N'hésitez pas à nous faire part vos remarques par l'intermédiaire de votre gérant.

Bonne lecture.

Jean-François PELLÉ

Sommaire

ACTUALITÉ

Tenir le cap !

l'édito signé
Jean-François PELLÉ,
Directeur Général
de PROMEPAR Gestion. 1

INTERVIEW

Du côté de l'industrie...

par Frédéric GAUVARD,
Directeur de la
Communication Financière
d'ARKEMA.

ECONOMIE

L'économie malade par la finance !

la rubrique
de Brigitte TROQUIER
Economiste Marché
à la BRED Banque
Populaire. 2

FISCALITÉ

Du nouveau pour la fiscalité des dividendes.

L'analyse de
Delphine POMIN
Co-Directeur de
l'Ingénierie Patrimoniale
de BRED Banque Privée.

NOUVELLES

Les brèves ...

Une sélection de
Gilles LENHARDT
Délégué Commercial
de PROMEPAR Gestion.



Frédéric
GAUVARD,
Directeur
de la
communication
financière
d'ARKEMA.

Du côté de l'industrie...

Auparavant filiale du Groupe TOTAL, ARKEMA est aujourd'hui indépendant et dispose de positions de tout premier plan sur la plupart de ses lignes de produits (plexiglas®, PVC...). Acteur majeur de la chimie mondiale, ARKEMA est présent sur trois continents (l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie), réalise un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros et emploie un peu plus de 15 000 personnes.

Frédéric GAUVARD, nous présente son Groupe et nous donne son point de vue sur la conjoncture économique.

Les marchés financiers anticipent aujourd'hui une récession économique importante, notamment aux Etats-Unis. Compte-tenu de votre présence dans le monde entier, ressentez-vous déjà les prémices d'un ralentissement de l'activité ?

On assiste actuellement à un certain décalage entre la perception de l'économie par les milieux financiers et celle des industriels. Certes, l'activité économique est plus complexe en 2008 qu'elle ne l'a été en 2007, mais on ne note pas une véritable chute de la demande. Bien entendu, l'économie américaine a ralenti, notamment dans les marchés de la construction et de l'automobile, mais la demande en Europe, et surtout en Asie, reste soutenue.

En fait, il y a des dynamiques très différentes d'une région à une autre et d'un produit à un autre, ce qui nous donne de nouvelles opportunités.

Dans ce contexte économique plus incertain, il est important de s'adapter continuellement : à ce titre, les résultats d'ARKEMA en 2008 seront fortement soutenus par les progrès internes qui devraient avoir un impact de 80 M€ sur l'excédent brut d'exploitation.

L'inflation, et notamment les prix des matières premières et de l'énergie, pourra-t-elle s'assagir ?

Le niveau des matières premières est aujourd'hui élevé et, si nous assistions à un ralentissement

économique, leur prix devraient donc baisser. Cet équilibre reste cependant faussé par une certaine forme de spéculation sur les matières premières.

Nous avons été capables en 2007 de passer globalement la hausse des matières premières dans nos prix et nous sommes confiants dans notre capacité à poursuivre dans ce sens. De plus, la hausse des matières premières étant générale, elle n'affecte pas véritablement la compétitivité de nos installations.

Le niveau faible du dollar constitue-t-il un danger ?

Les évolutions du taux de change ont un impact plus négatif car un dollar faible permet aux sociétés américaines d'être plus compétitives. Cependant, un euro fort permet aux consommateurs européens de conserver une partie de leur pouvoir d'achat et donc soutient la demande en Europe.

Il y a toujours des points positifs dans une tendance plus négative !

La Réserve fédérale et le gouvernement américain ont déjà réagi très vivement à la crise (injection de liquidités dans le système financier, baisse forte des taux d'intérêt, politique de relance budgétaire vigoureuse) : pensez-vous que ces mesures seront efficaces ?

Je reste assez confiant dans la capacité de réaction de l'économie américaine. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, nous voyons des lignes de produits qui continuent à très bien se porter comme l'alimentation animale ou les applications à plus forte valeur ajoutée.

Il est bien entendu trop tôt pour savoir si les mesures sont véritablement efficaces mais je pense que la plus grande incertitude reste plutôt liée à la fluidité des marchés financiers.

Il faut rétablir la confiance !

Au-delà de la crise actuelle et à plus long terme, quelles sont les régions du monde qui sont, selon vous, les plus porteuses ?

L'Asie reste pour l'industrie chimique la zone ayant la plus forte croissance.

ARKEMA y possède déjà des usines et réalise 13 % de son chiffre d'affaires dans cette zone.

Nous avons l'ambition de porter ce pourcentage à 20 % à l'horizon 2012 grâce au développement de nos lignes de produits les plus fortes.

Pour conclure, un mot sur votre société et votre métier ?

Nous avons l'ambition de créer un groupe leader de l'industrie chimique ayant à la fois un potentiel de croissance et d'amélioration de ses marges.

Nous avons des projets ciblés de développement en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, en nous appuyant notamment sur notre recherche et développement.

Dans cet environnement économique plus complexe, nous avons, grâce à nos projets internes, une forte capacité de résistance : nous sommes sereins sur l'évolution de notre société en 2008 et au-delà.

Propos recueillis
par Marc Delamalle

L'économie malade par la finance !

La finance, au cœur du fonctionnement et du développement de l'économie, est malade.

Pour le banquier central, le chef d'entreprise ou le simple consommateur, la question est de savoir jusqu'où la maladie est contagieuse : contagieuse pour le crédit dans son ensemble, contagieuse pour la croissance, l'emploi et le développement.

Les Banquiers Centraux, qui à ce jour ont été les plus actifs pour tenter d'enrayer le mal, sont intervenus à plusieurs reprises avec des remèdes plus puissants à chaque poussée de fièvre. La dernière action de la Réserve fédérale américaine, pour élargir l'accès au sérum de cette liquidité tant recherchée (en taux, en montants alloués et en garanties exigées) s'est soldée par un répit, vite oublié. Les investisseurs, quant à eux, ne cherchent qu'à réduire le risque sur leur portefeuille.

C'est cette spirale que tentent d'éradiquer les autorités à chacune de leurs interventions.

Pour rassurer, car la confiance manque, elles sont prêtes à beaucoup : de sauvetages d'institutions de premier rang en perte en dérapages budgétaires, même à la veille d'élection majeure.

Au-delà de cette thérapie tous azimuts, les acteurs économiques sont déboussolés : leurs inquiétudes se traduisent déjà dans leurs actes : moins de dépenses pour les ménages, moins de projets pour les entreprises, un marché de l'emploi qui s'enrhume, des projets d'investissement qui restent en suspens. Et des projections de croissance partout revues à la baisse.

Les signes de rétablissement passeront d'abord par un comportement moins méfiants de la part des banques, et par conséquent une détente sur le prix du crédit. Les marchés financiers, excessivement réactifs dans la baisse, le seront tout autant au moment du rebond. Même si celui-ci pouvait se faire de façon chaotique, il serait dommage de le rater. Car une chose est sûre cependant : les doses de remèdes injectées sont telles que le rétablissement pourrait être surprenant ... jusqu'au prochain cycle !

Brigitte TROQUIER

Fiscalité des dividendes : une nouvelle donne.

Avez-vous intérêt à opter pour le nouveau Prélèvement Forfaitaire Libérateur (PFL) de l'impôt sur le revenu de 18 % pour vos prochaines distributions ?

Depuis le 1er janvier 2008, les dividendes perçus ne seront plus obligatoirement soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu mais pourront, à votre demande, être imposés à un taux forfaitaire de 18 %, soit un taux global de 29 % incluant les prélèvements sociaux.

Nous vous invitons à étudier cette alternative dès à présent dans la mesure où choisir d'opter pour le PFL pour UNE distribution conduira, en pratique, à le faire pour TOUTES les autres.

En pratique, choisir d'opter pour le PFL pour UNE distribution conduit à le faire pour TOUTES les autres. Une simple comparaison des taux du PFL et de votre tranche marginale d'imposition ne suffit pas pour effectuer votre choix dans la mesure où les assiettes d'imposition sont différentes ! Les dividendes soumis au barème progressif sont imposables après déduction d'abattements, de crédit d'impôt, de droits de garde...alors que si vous choisissez d'opter pour le PFL, c'est le montant du dividende brut qui sera retenu pour le calcul. Et pour valider votre choix, vous devez tenir compte du fait que si l'option pour le PFL est exercée pour une distribution, toutes les distributions de l'année soumises au barème progressif perdent le bénéfice des déductions mentionnées ci-dessus.

Dans cette logique, l'option pour le PFL n'a de sens que si vous êtes soumis à la tranche marginale de l'impôt sur le revenu de 40 % et percevez, au cours de l'année civile, plus de 39 400 € de dividendes pour un couple (ou 19 700 € pour un célibataire).

Ce seuil, donné à titre de simple illustration, varie en fonction de votre situation personnelle et de l'assiette d'imposition (différente selon l'option retenue). En conséquence, un travail d'anticipation et d'estimation de l'ensemble des distributions de l'année en cours est nécessaire avant de décider sereinement de l'imposition des premiers versements de dividendes, notamment pour ceux qui souhaiteraient bénéficier du dispositif dit du « bouclier fiscal » qui peut conduire à un choix différent.

Delphine POMIN

L'attrait des versements programmés

En ces périodes de forte volatilité boursière, les versements programmés constituent une solution pratique pour constituer une épargne en douceur.

Le principe est simple : avec l'aide de votre Conseiller, vous choisissez le montant que vous pouvez épargner chaque mois ou chaque trimestre et vous décidez de l'affecter à votre compte-titres, votre PEA ou votre contrat d'assurance-vie en unités de compte. Si les marchés sont dans une phase baissière, comme c'est le cas depuis quelques mois, vous lissez vos investissements sur les marchés, à des niveaux attrayants. Lorsque les marchés remontent, votre épargne se valorise alors plus rapidement.

Le placement en actions reste réservé aux investisseurs à long terme : il convient donc de maintenir sur plusieurs années le versement programmé.

Et toujours le questionnaire Synthèse Placements/ Assurances ...

Toujours mieux vous connaître permet de vous offrir un conseil personnalisé : le document Synthèse Placements/Assurances

permet notamment de faire le point sur vos objectifs, vos ressources, vos projets etc...

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux conseillers et aux gérants afin qu'ils le remplissent avec vous.

PROMEPAR Gestion et les OPCVM

Promépar Gestion étend son périmètre d'activité à la gestion d'OPCVM afin de mieux répondre à vos besoins en matière d'épargne financière.

Nous pouvons proposer l'expertise de Promépar sans montant minimum.

Toujours en complément de notre offre traditionnelle, nous pouvons également offrir à une clientèle d'Institutionnels la possibilité de créer des OPCVM dédiés, répondant aux objectifs de gestion de la structure et, naturellement, aux contraintes réglementaires.

Médicis : FCP d'actions européennes.

Promépar Gestion a repris début avril la gestion du fonds Médicis.

A cette occasion, plusieurs modifications importantes ont été apportées à ce fonds, notamment :

- l'extension de l'univers d'investissement de la France à l'Europe entière,

- la diminution des frais de gestion de 2 à 1,5 %.

- la gratuité des frais de souscription jusqu'au 30 juin 2008.

Bien entendu, le FCP conserve tous ses avantages et reste éligible à votre PEA et à votre contrat d'assurance-vie Valvie.

A un horizon de 5 ans, Médicis est donc une bonne opportunité pour jouer la reprise des marchés européens, n'hésitez pas à demander conseil à votre Conseiller ou à votre Gérant.

Médicis reste un fonds investi en actions et la valeur liquidative peut être sujette à de fortes fluctuations, en fonction de l'évolution des marchés boursiers européens.

Pour de plus amples informations, nous tenons à votre disposition la lettre adressée récemment aux porteurs de parts et le prospectus complet.

Gilles LENHARDT

LA LETTRE D'INFORMATION
DE PROMEPAR GESTION

N°14 - avril 2008
Directeur de la publication :
Jean-François PELLÉ
Conception-réalisation :
APALOZA
Impression : BARBOU Impressions

PROMEPAR Gestion - 22 rue de la Banque - 75002 PARIS
Société de Gestion de Portefeuille du Groupe BRED Banque Populaire.
Titulaire de l'agrément COB n° GP 92-17 délivré le 7 octobre 1992.
311 888 010 RCS Paris. Société Anonyme au capital de 2 000 000 €.
TVA intercommunautaire : FR 053 11 888 010
Tél. : 01 55 35 83 00.

Groupe BRED

